

# Office of the Legislative Assembly

## Rapport sur l'accessibilité autocertifié pour la LAPHO

	Question	Réponse
1	Disposez-vous de politiques, de pratiques et de procédures régissant la fourniture de biens et de services aux personnes handicapées?	OUI
2	Disposez-vous d'un processus officiel vous permettant de recevoir des commentaires sur votre offre de biens et services aux personnes handicapées et de répondre à ces commentaires? Ce processus couvre-t il également les mesures à prendre en cas de plainte?	OUI
3	Respectez-vous toujours les exigences des Normes d'accessibilité pour les services à la clientèle et des Normes d'accessibilité intégrées qui sont entrées en vigueur avant la publication de ce rapport?	OUI
4	Offrez-vous une formation sur la fourniture de biens et de services aux personnes handicapées à toute personne qui traite avec les membres du public ou d'autres tiers pour le compte de l'organisation et à toute personne qui participe à l'élaboration des politiques, des pratiques et des procédures sur la fourniture de biens et de services de l'organisation?	OUI
5	Fournissez-vous, sur demande, des renseignements dans un format accessible qui tient compte du handicap du demandeur en temps opportun et à un coût qui n'est pas supérieur au coût ordinaire demandé aux autres personnes?	OUI